



Centre de services scolaire des Trois-Lacs

# RAPPORT ANNUEL DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Centre  
de services scolaire  
des Trois-Lacs

Québec 

## **Message de la présidence du conseil d'administration et de la direction générale du centre de services scolaire**

L'année scolaire 2021-2022 marquait la quatrième année de déploiement du Plan d'engagement vers la réussite (ci-après « **PEVR** ») du Centre de services scolaire des Trois-Lacs (ci-après « **CSSTL** »). Ce rapport nous permet d'apprécier les progressions du CSSTL en lien avec les objectifs et les cibles que nous nous sommes donnés dans le PEVR.

### **Une année de croissance**

Ce n'est un secret pour personne, la clientèle du CSSTL augmente année après année. Afin de répondre à cette croissance, nous avons débuté l'année avec l'ouverture de l'école primaire des Légendes située à Vaudreuil-Dorion. Premier du genre au Québec, cet établissement est à la fine pointe de la technologie. On y retrouve des classes traditionnelles ou flexibles, des stations éducatives dans les corridors, une agora et plus encore.

Au niveau secondaire, deux contrats pour la construction de nouvelles écoles ont été octroyés. L'une des écoles sera située à Vaudreuil-Dorion et l'autre, à Saint-Zotique.

En plus des ordres d'enseignement primaire et secondaire, le CSSTL offre divers programmes d'éducation aux adultes et de formation professionnelle. La construction d'un nouveau centre de formation professionnelle à Sainte-Justine-de-Newton a débuté. Au terme de ce projet, le nouveau centre pourra accueillir les élèves du programme de conduite d'engins de chantier.

### **Adaptation et agilité**

L'année scolaire 2021-2022 a de nouveau été synonyme d'adaptation, d'agilité et de collaboration. Le CSSTL n'échappe pas à la pénurie de main-d'œuvre qui affecte l'ensemble du Québec. Notre personnel a travaillé d'arrache-pied afin de trouver des solutions innovantes pour le recrutement de nouveaux employés. Dans les circonstances, nous ne pouvons que souligner les efforts de mobilisation fournis par nos employés, les parents, les élèves et l'ensemble des partenaires qui gravitent autour de notre communauté.

Pour terminer, nous tenons à mettre en lumière le travail exceptionnel de l'ensemble du personnel. Grâce à nos employés, nous avons pu continuer d'accompagner nos milliers d'élèves dans leur parcours scolaire. Nous sommes reconnaissants de leur engagement envers l'organisation. L'ensemble de notre communauté éducative a continué de voir grand en 2021-2022 et nous ne pouvons qu'être fiers de cet engagement.

Bonne lecture!

**Tommy Thibault**, *président du conseil d'administration*  
**Chantal Beausoleil**, *directrice générale*

## Table des matières

1. Présentation du centre de services scolaire.....	4
1.1 Le centre de services scolaire en bref .....	4
1.2 Faits saillants .....	4
1.3 Services éducatifs et autres services .....	6
2. Gouvernance du centre de services scolaire.....	8
2.1 Conseil d'administration.....	8
2.2 Autres comités de gouvernance.....	9
2.3 Code d'éthique et de déontologie.....	10
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics .....	10
3. Résultats .....	11
3.1 Plan d'engagement vers la réussite.....	11
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence .....	20
3.3 Procédure d'examen des plaintes .....	21
4. Utilisation des ressources.....	22
4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire .....	22
4.2 Ressources financières .....	23
4.3 Gestion et contrôle des effectifs .....	24
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.....	25
4.5 Ressources matérielles et informationnelles .....	25
5. Annexes du rapport annuel.....	26
Annexe A - Membres des comités.....	26
Annexe B - Rapport du protecteur de l'élève.....	28

## 1. Présentation du centre de services scolaire

### 1.1 Le centre de services scolaire en bref

Le CSSTL est situé dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges, tout juste à l'ouest de l'île de Montréal. Au total, il dessert 23 villes et municipalités. Le territoire de Vaudreuil-Soulanges connaît l'une des plus importantes hausses démographiques en Montérégie, ce qui se reflète également sur la clientèle scolaire.

Le CSSTL dispense des services éducatifs à près de 18 000 élèves, jeunes et adultes. Il emploie plus de 3 500 personnes réparties dans 26 écoles primaires, 3 écoles secondaires, 1 multicentre et 1 centre administratif.

#### Les établissements scolaires

Clientèle primaire	
École à l'Orée-du-Bois	École François-Perrot
École Auclair	École Harwood
École Brind'Amour	École José-Maria
École de Coteau-du-Lac	École La Perdriolle
École de l'Épervière	École Léopold-Carrière
École de l'Hymne-au-Printemps	École Marguerite-Bourgeois
École de la Riveraine et Saint-Zotique	École Notre-Dame-de-la-Garde
École de la Samare	École Notre-Dame-de-Lorette
École des Étriers	École Sainte-Madeleine
École des Légendes	École Sainte-Marthe et Cuillierrier
École des Orioles	École Saint-Michel
École du Papillon-Bleu	École Saint-Thomas
École du Val-des-Prés	École Virginie-Roy
Clientèle secondaire	
École secondaire de la Cité-des-Jeunes	École secondaire Soulanges
École secondaire du Chêne-Bleu	
Clientèle adulte	
Centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie	Centre des Belles-Rives
Atelier-école Les Cèdres	Services aux entreprises

### 1.2 Faits saillants

#### Gestion de la croissance de la clientèle

- Ouverture de l'école des Légendes située à Vaudreuil-Dorion;
- Poursuite de la construction du nouveau gymnase et de la classe d'éducation préscolaire à l'école Cuillierrier;
- Début des travaux de construction du nouveau centre de formation professionnelle qui sera situé à Sainte-Justine-de-Newton;
- Début des travaux de construction des deux nouvelles écoles secondaires qui seront situées à Vaudreuil-Dorion et à Saint-Zotique;
- Poursuite de la conception d'une nouvelle école primaire qui sera située aux Cèdres;
- Tenue de deux comités de sélection des finissants en enseignement en février 2022;
- Tenue d'une soirée de recrutement virtuelle en février 2022 :

- 89 candidats rencontrés dans le cadre de cette activité de recrutement;
- 79 % des candidats retenus.

### Bâtiments

- Implantation du module de maintien d'actif du nouvel outil de gestion des infrastructures du ministère de l'Éducation du Québec (GIEES) qui remplace le système informatisé de maintien d'actifs des centres de services scolaires (SIMACS);
- Poursuite des travaux du second projet d'efficacité énergétique.

### Ressources financières

- Changements au niveau de la reddition de comptes financière :
  - modifications apportées sur l'application de certaines normes comptables pour les entités gouvernementales du secteur public;
  - modifications apportées en lien avec le financement des opérations financières des organismes scolaires via nos partenaires, soit le Fonds de financement et Financement-Québec.

### Services éducatifs

- Pilotage de notre planification stratégique pour favoriser une transition harmonieuse vers le préscolaire en collaboration avec divers partenaires;
- Accompagnement des enseignants dans le cadre du nouveau programme de formation du préscolaire;
- Collaboration avec une chercheuse spécialiste des connaissances morphologiques pour la mise en œuvre d'actions inspirées de modèles multiniveaux pour le développement du langage oral et écrit;
- Poursuite de l'accompagnement dans les écoles primaires et secondaires en cohérence avec le *Référentiel d'intervention en mathématique*;
- Participation à la création du site Web du RÉCIT Mathématique, Science et Technologie (MST) : [Enseigner et évaluation autrement en mathématique – engagement et participation des élèves](#);
- Collaboration avec deux chercheurs afin de construire notre vision commune pour soutenir le développement des compétences socioémotionnelles des adultes et des élèves et soutenir les écoles dans la mise en œuvre du *Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence*;
- Collaboration avec des partenaires de la santé et du milieu communautaire dans le but de déployer une série d'ateliers offerts aux élèves du secondaire visant à prévenir les dépendances et afin d'amorcer l'élaboration d'un cadre de référence sur la santé mentale positive;
- Élaboration d'un plan d'action pour favoriser une meilleure concertation entre le secteur jeunes et ceux des adultes et de la formation professionnelle afin d'éviter les décrochages scolaires;
- Pilotage du plan d'action élaboré pour chacun des types de classes spécialisées visant à optimiser la qualité de nos interventions pédagogiques et des services aux élèves;

- Collaboration dans le cadre de deux projets de recherche visant notamment à structurer l'enseignement du vocabulaire et à augmenter l'impact des stratégies d'enseignement auprès de nos élèves allophones;
- Mise en place d'une entente avec le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour offrir des services éducatifs à distance à nos élèves ayant une exemption médicale en contexte pandémique;
- Pilotage des actions favorisant l'insertion professionnelle des enseignants, notamment celles découlant de nos programmes locaux à ce sujet et de mentorat;
- Élaboration du plan de déploiement du référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante.

### 1.3 Services éducatifs et autres services

#### L'enseignement préscolaire, primaire et secondaire

Le CSSTL veille à ce que la clientèle desservie reçoive une éducation de grande qualité. Les services éducatifs se déploient dans nos établissements scolaires en collaboration avec l'équipe des Services éducatifs aux jeunes (ci-après « **SEJ** »). Les membres des SEJ contribuent activement à la mise en œuvre de plusieurs orientations de notre PEVR et assurent le soutien et l'accompagnement aux écoles primaires et secondaires dans la réalisation de leurs projets éducatifs.

Le CSSTL offre des services éducatifs, complémentaires et culturels différenciés et adaptés aux besoins des élèves. L'éducation préscolaire 5 ans est offerte à temps plein dans des écoles primaires réparties sur l'ensemble du territoire du CSSTL. En outre, l'éducation préscolaire 4 ans est disponible pour les élèves HDAA dans certaines écoles. Parallèlement, huit classes de préscolaire 4 ans à temps plein sont également réparties entre certaines écoles désignées.

Tous les élèves du CSSTL ont accès à l'enseignement primaire et secondaire général. Il est dispensé en conformité avec le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* et avec les programmes prévus par le ministère de l'Éducation du Québec (ci-après « **MEQ** »). En plus du programme régulier, nous offrons, dans quatre de nos écoles primaires réparties sur l'ensemble de notre territoire, un programme d'enseignement intensif de l'anglais. Aussi, une école primaire de Vaudreuil-Dorion déploie le programme *École communautaire entrepreneuriale consciente*. Nos écoles secondaires bonifient le programme régulier en offrant des concentrations et une multitude d'activités parascolaires. Des programmes d'Arts-études et de Sport-études sont également offerts aux élèves de l'ensemble du territoire dans une de nos écoles secondaires située à Pincourt.

Sur le plan culturel, le CSSTL favorise, par la mise en œuvre de sa politique culturelle, l'ouverture aux autres et sur le monde, l'intégration de la culture dans le quotidien des élèves et du personnel ainsi que le partenariat et la concertation avec le milieu culturel et les intervenants régionaux.

Le CSSTL a aussi à cœur de favoriser l'accueil et l'intégration harmonieuse des élèves issus de l'immigration. Des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (ci-après « **SASAF** ») sont offerts dans la majorité de nos écoles primaires de notre territoire, en plus des services offerts dans nos deux classes d'accueil localisées à Vaudreuil-Dorion. Au secondaire, des SASAF sont proposés selon des modalités organisationnelles variées et de manière plus concentrée dans deux de nos écoles. Nous collaborons également de manière étroite avec divers partenaires pour offrir des activités d'éducation interculturelle pour le personnel, les élèves et leur famille.

### L'éducation aux adultes

Le CSSTL offre aux élèves de 16 ans et plus, par l'entremise de son secteur de l'éducation aux adultes, les services suivants : la formation générale aux adultes (alphabétisation, formation présecondaire, secondaire, préalables à la formation professionnelle et à la formation collégiale) et l'acquisition de compétences de base (intégration à l'emploi avec informatique, intégration à l'emploi avec anglais langue seconde et francisation).

### La formation professionnelle

Plusieurs programmes de formation sont offerts, au CSSTL, aux personnes qui souhaitent obtenir un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études professionnelles.

### Services aux entreprises

Les services aux entreprises du CSSTL offrent des formations sur mesure selon les besoins spécifiques des entreprises.

## 2. Gouvernance du centre de services scolaire

### 2.1 Conseil d'administration

#### Membres du conseil d'administration

Représentants des membres parents	
District 1	Tommy Thibault
District 2	Audrey Trecasse
District 3	Mélanie Jordan
District 4	Vacant – <i>Pascal Desjardins jusqu'en avril 2022</i>
District 5	Charles Moisan
Représentants des membres du personnel	
Personnel enseignant	Martin Brunet
Personnel professionnel non enseignant	Édith Chouinard – <i>depuis le 14 décembre 2021</i>
Personnel de soutien	Nancy-Ann Dorais
Direction d'établissement	Patrice Perreault
Personnel d'encadrement	Sylvie Lalonde
Personnel d'encadrement sans droit de vote	Francys Robidoux
Représentants de la communauté	
Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines	Jessie Therrien
Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles	Vacant – <i>Robert Kiricsi jusqu'en avril 2022</i>
Personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel	France Pomminville - <i>depuis le 8 mars 2022</i>
Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires	Olivier Van Neste
Personne âgée de 18 à 35 ans	Maxym Bédard

Jusqu'en avril 2022, la présidence du conseil d'administration a été assurée par M. Pascal Desjardins et la vice-présidence par M<sup>me</sup> Audrey Trecasse.

À compter d'avril 2022, la présidence intérimaire a été assurée par M<sup>me</sup> Audrey Trecasse et la vice-présidence intérimaire par M<sup>me</sup> Mélanie Jordan.

#### Calendrier des séances tenues

- 31 août 2021
- 28 septembre 2021 – séance extraordinaire
- 12 octobre 2021
- 9 novembre 2021
- 14 décembre 2021
- 8 février 2022
- 29 mars 2022 – séance extraordinaire
- 12 avril 2022
- 10 mai 2022
- 7 juin 2022 – séance extraordinaire
- 28 juin 2022

## Décisions du conseil d'administration (liste non-exhaustive)

- Demandes d'allocation – ajout d'espace :
  - Agrandissement à l'école secondaire du Chêne-Bleu;
  - Agrandissement à l'école Virginie-Roy;
  - Gymnases dans plusieurs écoles;
- Demande au *Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires* (terrains synthétiques et gymnases);
- Nomination d'une nouvelle directrice générale;
- Dépôt des états financiers;
- Dépôt du rapport annuel;
- Octroi de contrats pour la réalisation de travaux de rénovation;
- Nomination d'un nouveau directeur général adjoint;
- Adoption du budget;
- Révision du Règlement de délégation de pouvoir du CSSTL.

## 2.2 Autres comités de gouvernance

### ■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	M. Pascal Desjardins (jusqu'en avril 2022) M <sup>me</sup> Audrey Trecasse (à compter d'avril 2022) M <sup>me</sup> Mélanie Jordan (présidente) M <sup>me</sup> Jessie Therrien M <sup>me</sup> Édith Chouinard (à compter de décembre 2021)
Comité de vérification	M. Pascal Desjardins (jusqu'en avril 2022) M <sup>me</sup> Audrey Trecasse (à compter d'avril 2022) M <sup>me</sup> Maxym Bédard M. Robert Kiricsi (jusqu'en avril 2022) M. Charles Moisan (président) M. Patrice Perreault
Comité des ressources humaines	M. Pascal Desjardins (jusqu'en avril 2022) M. Martin Brunet (président) M <sup>me</sup> Nancy-Ann Dorais M <sup>me</sup> Audrey Trecasse M. Olivier Van Neste

### ■ Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	Liste des membres disponibles à l' <b>Annexe A</b>
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	
Comité consultatif de transport	
Comité de parents	

### 2.3 Code d'éthique et de déontologie

Le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* est entré en vigueur le 10 mars 2022.

Lors de l'année scolaire 2021-2022, aucun cas n'a été traité par la commissaire à l'éthique, madame Madeleine Lemieux.

### 2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Au CSSTL, en conformité avec la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, une politique a été adoptée afin de permettre et de faciliter la divulgation d'actes répréhensibles. Aucun acte répréhensible n'a été signalé lors de l'année scolaire 2021-2022.

#### ■ Reddition de comptes de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*

Reddition de comptes 2021-2022 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4:	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

### 3. Résultats

#### 3.1 Plan d'engagement vers la réussite

##### 3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite

- **Orientation 1 : Consolider le développement des compétences en littératie de nos élèves, entre autres, par la mise en œuvre du modèle multiniveau.**

Objectif et cible													
D'ici 2023, 98 % des élèves du préscolaire communiqueront adéquatement en français													
Indicateur													
Proportion des élèves du préscolaire, selon leur résultat de fin d'année, au regard de la compétence <i>Communiquer</i>													
Résultat 2018-2019			Résultat 2019-2020			Résultat 2020-2021			Résultat 2021-2022			Résultat 2022-2023	
97,68 %			97,91 %			97,35 %			97,53 %			Année en cours	
Objectif et cible													
D'ici 2023, augmenter ou maintenir les taux de réussite des élèves, en classes ordinaires au primaire, au bilan de fin de cycle, en <i>Français, Écriture, Lecture et Communiquer</i>													
Indicateur													
Taux de réussite des élèves, en classes ordinaires au primaire, au bilan de fin de cycle, en <i>Français, Écriture, Lecture et Communiquer</i>													
Cycle	Résultats 2018-2019			Résultats 2019-2020			Résultats 2020-2021			Résultats 2021-2022			Résultats 2022-2023
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	
Communiquer oralement	99,12 %	99,8 %	99,26 %	99,44 %	99,62 %	99,25 %	99,53 %	99,65 %	99,55 %	99,4 %	99,1 %	99,0 %	Année en cours
Écrire	93,13 %	92,92 %	94,93 %	95,17 %	93 %	95,94 %	93,41 %	92,34 %	94,51 %	92,8 %	91,2 %	94,1 %	
Lire	93,88 %	91,21 %	94,11 %	95,36 %	92,8 %	91,43 %	91,51 %	92,21 %	92,58 %	93,7 %	92,0 %	91,1 %	
Français	96,19 %	96,05 %	97,06 %	95,84 %	96,77 %	96,63 %	94,79 %	94,99 %	96,59 %	95,7 %	95,2 %	96 %	

**Objectif et cible**

D'ici 2023, augmenter la proportion de chaque cycle au primaire, en classes ordinaires, d'élèves qui ont une compétence assurée (66 % et +) en *Lecture*

**Indicateur**

Proportion d'élèves de chaque cycle au primaire, en classes ordinaires, qui ont une compétence assurée (66 % et +) en *Lecture*.

Cycle	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022	Résultats 2022-2023
1 <sup>er</sup>	88,58 %	87,32 %	83,53 %	87,9 %	Année en cours
2 <sup>e</sup>	80,11 %	81,11 %	81,12 %	84,4 %	
3 <sup>e</sup>	84,96 %	78,42 %	83,25 %	81,2 %	

**Objectif et cible**

D'ici 2023, augmenter les taux de réussite des élèves de chaque niveau au secondaire, en classes ordinaires, en *Français, Écriture, Lecture et Communication*

**Indicateur**

Taux de réussite des élèves de chaque niveau au secondaire, en classes ordinaires, en *Français, Écriture, Lecture et Communication*

	Résultats 2018-2019					Résultats 2019-2020					Résultats 2020-2021					Résultats 2021-2022					Résultats 2022-2023
	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	
<b>Communiquer oralement</b>	94,19 %	94,31 %	90,77 %	91,3 %	93,61 %	94,96 %	94,35 %	91,17 %	88,98 %	97,7 %	95,24 %	93,19 %	95,17 %	89,64 %	97,61 %	93,9 %	91,5 %	88,4 %	88,9 %	97,5 %	Année en cours
<b>Écrire</b>	88,47 %	89,70 %	84,54 %	80,61 %	75,87 %	89,14 %	90,91 %	80,73 %	85,1 %	88,98 %	91,74 %	88,89 %	81,14 %	75,41 %	86,23 %	87,4 %	85,9 %	78,5 %	78,3 %	85,9 %	
<b>Lire</b>	90,67 %	87,58 %	90,04 %	85,43 %	82,51 %	88,78 %	90,24 %	84,04 %	88,1 %	88,3 %	87,52 %	87,73 %	86,78 %	77,72 %	86,97 %	81,9 %	84,9 %	85,2 %	82,5 %	86,4 %	
<b>Français</b>	94,11 %	94,07 %	92,03 %	87,41 %	80,91 %	93,69 %	95,51 %	93,15 %	92,77 %	93,6 %	91,74 %	90,74 %	86,94 %	81,30 %	88,03 %	90,5 %	92,4 %	90,5 %	88,4 %	90,5 %	

**Objectif et cible**D'ici 2023, augmenter la proportion d'élèves de chaque niveau au secondaire, en classes ordinaires, qui ont une compétence assurée (66 % et +) en *Lecture***Indicateur**Proportion d'élèves de chaque niveau au secondaire, en classes ordinaires, qui ont une compétence assurée (66 % et +) en *Lecture*

Cycle	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022	Résultats 2022-2023
1 <sup>er</sup>	78,56 %	71,7 %	74,4 %	69,9 %	Année en cours
2 <sup>e</sup>	76,47 %	75,9 %	73,3 %	72,8 %	
3 <sup>e</sup>	74,67 %	66,9 %	73,5 %	72,5 %	
4 <sup>e</sup>	71,59 %	68,2 %	68,5 %	70 %	
5 <sup>e</sup>	66,1 %	67,8 %	73,5 %	69,4 %	

**Objectif et cible**D'ici 2023, augmenter la proportion d'élèves de chaque niveau au secondaire, en classes ordinaires, qui ont une compétence assurée (66 % et +) en *Écriture***Indicateur**Proportion d'élèves de chaque niveau au secondaire, en classes ordinaires, qui ont une compétence assurée (66 % et +) en *Écriture*

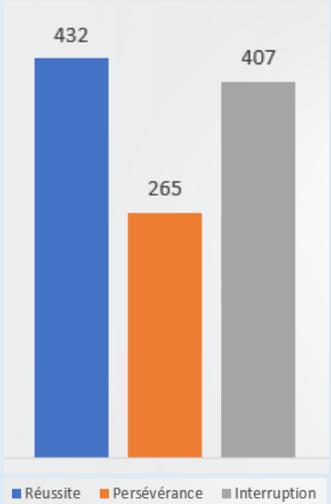
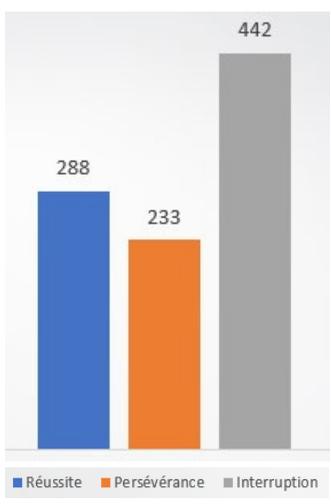
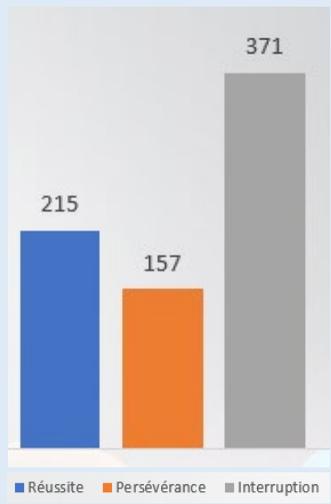
Cycle	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022	Résultats 2022-2023
1 <sup>er</sup>	73,3 %	73,4 %	73,5 %	75,4 %	Année en cours
2 <sup>e</sup>	73,8 %	75,1 %	73 %	72,9 %	
3 <sup>e</sup>	68,4 %	59,7 %	70,1 %	64,8 %	
4 <sup>e</sup>	63,5 %	63,7 %	60,3 %	60 %	
5 <sup>e</sup>	59,2 %	64,3 %	73,5 %	70,8 %	

**Objectif et cible**

D'ici 2023, contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte sur le territoire du CSSTL.

**Indicateur**

Taux de réussite et de persévérance en formation générale aux adultes (FGA) – centre des Belles-Rives  
 Nombre d'inscriptions en francisation – centre des Belles-Rives

Indicateur	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022	Résultats 2022-2023
Taux de réussite et de persévérance	 <p>■ Réussite ■ Persévérance ■ Interruption</p>	 <p>■ Réussite ■ Persévérance ■ Interruption</p>	 <p>■ Réussite ■ Persévérance ■ Interruption</p>	Données non disponibles	Année en cours
Nombre d'inscriptions en francisation	303	389	382	Donnée non disponible	Année en cours

■ **Orientation 2 : Poursuivre notre réflexion sur nos pratiques pédagogiques en assurant la mise en place, notamment, de pratiques efficaces en numératie.**

<b>Objectif et cible</b>													
D'ici 2023, augmenter ou maintenir les taux de réussite, en classes ordinaires au primaire, au bilan de fin de cycle en <i>Mathématique, Reasonner</i> et <i>Résoudre</i>													
<b>Indicateur</b>													
Taux de réussite, en classes ordinaires au primaire, au bilan de fin de cycle en <i>Mathématique, Reasonner</i> et <i>Résoudre</i> .													
	Résultats 2018-2019			Résultats 2019-2020			Résultats 2020-2021			Résultats 2021-2022			Résultats 2022-2023
Cycle	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	Année en cours
Résoudre	90,96 %	90,53 %	90,66 %	93,18 %	90,35 %	93,76 %	93,72 %	89,71 %	91,63 %	93 %	89,2 %	90,2 %	
Reasonner	95,66 %	94,42 %	91,34 %	97,42 %	95,27 %	94,68 %	96,23 %	93,68 %	94,22 %	95,7 %	93,5 %	92,3 %	
Mathématique	95,18 %	94,01 %	91,42 %	96,99 %	95,23 %	95,59 %	95,70 %	91,88 %	92,97 %	95,8 %	92,8 %	92,3 %	
<b>Objectif et cible</b>													
D'ici 2023, augmenter la proportion de chaque cycle au primaire, en classes ordinaires, d'élèves qui ont une compétence assurée (66 % et +) en <i>Reasonner</i>													
<b>Indicateur</b>													
Proportion d'élèves au primaire au bilan de fin de cycle, en classes ordinaires, qui ont une compétence assurée (66 % et +) en <i>Reasonner</i>													
Cycle	Résultats 2018-2019			Résultats 2019-2020			Résultats 2020-2021			Résultats 2021-2022			Résultats 2022-2023
1 <sup>er</sup>	90,4 %			92,6 %			89,3 %			91,9 %			Année en cours
2 <sup>e</sup>	88,1 %			87,7 %			85,3 %			86,3 %			
3 <sup>e</sup>	84 %			87,2 %			86,6 %			85,4 %			

**Objectif et cible**

D'ici 2023, augmenter la proportion de chaque cycle au primaire, en classes ordinaires, d'élèves qui ont une compétence assurée (66 % et +) en *Résoudre*

**Indicateur**

Proportion d'élèves au primaire au bilan de fin de cycle, en classes ordinaires, qui ont une compétence assurée (66 % et +) en *Résoudre*

Cycle	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022	Résultats 2022-2023
1 <sup>er</sup>	82,9 %	80,1 %	83,1 %	86,1 %	Année en cours
2 <sup>e</sup>	82,6 %	77,4 %	79,2 %	82,1 %	
3 <sup>e</sup>	84,1 %	81,5 %	83,4 %	81,7 %	

**Objectif et cible**

D'ici 2023, augmenter les taux de réussite des élèves de chaque niveau au secondaire, en classes ordinaires, en *Mathématique, Résoudre et Raisonner*

**Indicateur**

Taux de réussite des élèves de chaque niveau au secondaire, en classes ordinaires, en *Mathématique, Résoudre et Raisonner*

	Résultats 2018-2019					Résultats 2019-2020					Résultats 2020-2021					Résultats 2021-2022					Résultats 2022-2023
	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	
<b>Résoudre</b>	85,60 %	83,62 %	78,16 %	81,97 %	88,31 %	90,46 %	73,59 %	76,88 %	89,51 %	91,49 %	84,71 %	85,50 %	80,31 %	80,55 %	88,57 %	84,8 %	79,2 %	78,3 %	83,1 %	90,4 %	Année en cours
<b>Raisonner</b>	81,03 %	84,49 %	79,24 %	77,93 %	80,46 %	87,45 %	81,74 %	77,96 %	86,73 %	91,16 %	86,05 %	84,65 %	74,45 %	74,34 %	85,76 %	77,8 %	79,0 %	72,4 %	79,8 %	85,2 %	
<b>Mathématique</b>	88,96 %	90,59 %	86,46 %	82,08 %	88,25 %	93,87 %	90,14 %	88,03 %	91,57 %	94,68 %	86,44 %	85,32 %	77,99 %	78,17 %	89,28 %	87,8 %	86,5 %	83,2 %	81,3 %	91,2 %	

**Objectif et cible**

D'ici 2023, augmenter la proportion d'élèves de chaque niveau au secondaire, en classes ordinaires, qui ont une compétence assurée (66 % et +) en *Raisonner*

**Indicateur**

Proportion d'élèves de chaque niveau au secondaire, en classes ordinaires, qui ont une compétence assurée (66 % et +) en *Raisonner*

Année scolaire	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022	Résultats 2022-2023
1 <sup>er</sup>	65,7 %	74 %	66,3 %	64,2 %	Année en cours
2 <sup>e</sup>	71,8 %	69,1 %	68,8 %	66 %	
3 <sup>e</sup>	61,5 %	63,4 %	55,1 %	57,5 %	
4 <sup>e</sup>	58,7 %	75,6 %	63,3 %	64,9 %	
5 <sup>e</sup>	67,7 %	68,9 %	63,3 %	71,5 %	

**Objectif et cible**

D'ici 2023, augmenter la proportion d'élèves de chaque niveau au secondaire, en classes ordinaires, qui ont une compétence assurée (66 % et +) en *Résoudre*

**Indicateur**

Proportion d'élèves de chaque niveau au secondaire, en classes ordinaires, qui ont une compétence assurée (66 % et +) en *Résoudre*

Année scolaire	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020	Résultats 2020-2021	Résultats 2021-2022	Résultats 2022-2023
1 <sup>er</sup>	70 %	79,6 %	73,1 %	75,7 %	Année en cours
2 <sup>e</sup>	72,2 %	62 %	73,1 %	69 %	
3 <sup>e</sup>	64,6 %	65 %	63,6 %	66,9 %	
4 <sup>e</sup>	71,7 %	77,7 %	72,1 %	73,4 %	
5 <sup>e</sup>	78,4 %	66,3 %	80,8 %	81,3 %	

## Explication des résultats

Dans le contexte de pandémie, la scénarisation pour soutenir la mise en œuvre d'actions inspirées de modèles multiniveaux pour le développement du langage oral et écrit n'a pas été pleinement réalisée. Voici ce qui a été maintenu :

- Rencontres du comité de pilotage et du groupe de développement;
- Rencontres de la communauté de pratiques (CoP) des directions du primaire;
- Poursuite de notre développement des apprentissages fondamentaux et de la macroplanification en 4<sup>e</sup> année.

Une nouveauté s'est ajoutée : amorce de développements en lien avec les connaissances morphologiques afin d'en faire une séquence d'enseignement pour les élèves de la 2<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> année, en collaboration avec madame Rachel Berthiaume, chercheure à l'Université de Montréal.

Le comité de première transition scolaire a élaboré une planification stratégique sur cette importante transition. Les acteurs de Vaudreuil-Soulanges, avec la collaboration des parents, contribuent à la valorisation de cette étape en soutenant la mise en œuvre d'actions bienveillantes.

En complément, il y a eu la mise en place de différentes actions pour planifier l'implantation du nouveau programme cycle au préscolaire pour la rentrée 2021.

Les services offerts au centre des ressources pédagogiques et le soutien de nos trois bibliothécaires aux bibliothèques des écoles primaires et secondaires furent poursuivis.

En contexte de pandémie, les SEJ ont différé la planification d'un projet pilote de déploiement du Référentiel d'intervention en mathématique (RIM).

Les SEJ ont toutefois poursuivi leurs accompagnements dans les écoles primaires et secondaires et ont assuré une présence régulière des conseillères pédagogiques en classe.

### 3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Objectif	Indicateur	Cible	Résultats				
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>1.2.1 Accroître la réussite des élèves</b>	Taux d'élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification au secondaire après 7 ans	84,5 %	81,8 %	83,8 %	ND	ND	Année en cours
	Écart de réussite entre garçons et filles	5,6 %	10,9 %	8,2 %	ND	ND	Année en cours
	Écart de réussite entre EHDAA et élèves ordinaires	24,1 %	31,8 %	23,6 %	ND	ND	Année en cours
	Écart de réussite entre les élèves des écoles défavorisées et ceux des écoles favorisées	6,2 %	-	-	-	-	Année en cours
	Proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans ou à un âge ultérieur dans le réseau public	11,1 %	11,9 %	10,7 %	11,1 %	ND	Année en cours
	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture, en langue d'enseignement, en 4 <sup>e</sup> année du primaire dans le réseau public	87,4 %	89,7 %	Pas d'examen	Pas d'examen	89 %	Année en cours
<b>2.1 Accroître le temps consacré aux activités physiques et parascolaires chez tous les élèves, jeunes et adultes</b>	Proportion d'écoles publiques qui adhèrent à la mesure À l'école, on bouge! ou qui atteignent l'objectif de 60 minutes d'activité physique par jour pour tous les élèves du primaire	65 %	32 %	44 %	50 %	62 %	73 %
<b>2.3 Accélérer la rénovation, la construction et l'amélioration des infrastructures</b>	Pourcentage de bâtiments visés du réseau scolaire dont l'état est satisfaisant	50 %	41,3 %	44,68 %	45,83 %	48,94 %	Année en cours

### 3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

En vertu de l'article 96.12 de la *Loi sur l'instruction publique* : « Le directeur de l'école transmet au directeur général du centre de services scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné. »

#### 3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

Le tableau ci-dessous fait état de la nature des événements qui ont été transmis à la Direction générale du CSSTL.

Les écoles qui ne sont pas mentionnées ci-bas n'ont recensé aucun événement qui devait être transmis à la Direction générale.

##### ■ Événements d'intimidation ou de violence

Établissements scolaires	Intimidation	Violence	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Écoles primaires			
École de Coteau-du-Lac	Aucun événement	De 20 à 39 événements déclarés	11 %
École Léopold-Carrière	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	-
École Sainte-Marthe et Cuillierrier	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	-
Écoles secondaires			
École de la Cité-des-Jeunes	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	-
École du Chêne-Bleu	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	11 %
École Soulanges	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	-

#### 3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Les interventions mises de l'avant au sein des établissements varient selon les situations. Voici les types d'actions posées :

- Application du code de vie (protocole en matière de violence et d'intimidation);
- Message à l'agenda;
- Médiation et fiche de réflexion;
- Conséquence en lien avec le geste posé et acte de réparation;
- Soutien à la victime et à l'auteur du geste;

- Appel et rencontre de parents;
- Contrat d'engagement et suspension interne ou externe.

Aussi, chacun des établissements du CSSTL a adopté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

### 3.3 Procédure d'examen des plaintes

Le CSSTL applique son [Règlement sur la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves et leurs parents.](#)

Voici les étapes à suivre lors du traitement d'une situation problématique :

- Entrer en contact avec la personne concernée;
- Soumettre la situation problématique à la direction de l'unité administrative;
- Communiquer avec la personne responsable de l'examen des plaintes;
- Déposer une demande de révision de la décision;
- Soumettre une demande d'examen de la plainte au protecteur de l'élève.

Le rapport du protecteur de l'élève pour l'année scolaire 2021-2022 se trouve en **Annexe B**.

## 4. Utilisation des ressources

### 4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

#### Les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus

La répartition annuelle des revenus est un élément essentiel à l'élaboration de nos prévisions budgétaires dans le respect de la *Loi sur l'instruction publique*, des conventions collectives, des politiques et des règles de procédure en vigueur. Cette répartition permet aux établissements et aux divers services de réaliser les mandats qui leur sont confiés dans le but d'atteindre les objectifs du PEVR.

Plus concrètement, cela permet de donner accès à des services de qualité équivalents pour tous les élèves du CSSTL et adapter la répartition des ressources en conséquence.

De plus, cela permet d'optimiser l'utilisation des ressources financières mises à la disposition du CSSTL en :

- Supportant l'autonomie de gestion, la responsabilisation et en appliquant le principe de subsidiarité du personnel d'encadrement;
- Répondant au mieux aux besoins spécifiques de chacun des établissements et des services;
- Encourageant l'innovation par la mise en place de meilleures pratiques appuyées par la recherche.

Cette répartition s'effectue en respect et en conformité avec les orientations et les priorités budgétaires retenues par le CSSTL dans le but d'assurer la transparence et l'équité au sein de l'organisation. Il est de la responsabilité du CSSTL d'établir des prévisions budgétaires de fonctionnement et d'investissement dans le respect des règles budgétaires établies par le MEQ, tout en conservant l'objectif d'assurer un équilibre budgétaire tout au long de l'exercice financier.

#### Les critères servant à déterminer les montants alloués

Dans le but de procéder à une répartition équitable des ressources entre les établissements et les services, un ou plusieurs critères peuvent être considérés selon les différentes allocations à répartir :

##### Ordre d'enseignement

- Jeunes (préscolaire, primaire et secondaire);
- Formation générale aux adultes;
- Formation professionnelle.

##### Clientèles

- Régulières;
- Service de garde;
- À risque et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Recevant des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français;
- Secteur de la formation générale des adultes et à la formation professionnelle.

#### Autres critères

- Nombre d'élèves par établissement;
- Nombre d'employés – équivalent temps plein;
- Nombre de bâtiments;
- Superficie des bâtiments;
- Indice de milieu socioéconomique (IMSE).

## 4.2 Ressources financières

### ■ État des résultats de l'exercice terminé le 30 juin 2022

	2021-2022	2020-2021
<b>Revenus</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Taxe scolaire	14 908 100	14 275 300
Subventions	215 423 700	200 171 000
Autres	13 594 300	6 636 500
<b>Total</b>	<b>243 926 100</b>	<b>221 082 800</b>
<b>Charges</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Activités d'enseignement et de formation	120 311 600	107 504 900
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	47 929 300	42 607 400
Services d'appoint	24 862 900	24 149 600
Activités administratives	7 359 100	6 704 700
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	23 512 800	22 624 700
Activités connexes	12 451 100	16 918 300
Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	(843 000)	988 400
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(292 700)	(300)
<b>Total</b>	<b>235 291 100</b>	<b>221 497 700</b>
Excédent (déficit)	8 635 000	(414 900)

### ■ État de l'excédent accumulé résumé au 30 juin 2022

	2021-2022	2020-2021
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde au 1 <sup>er</sup> juillet	8 800 400	9 215 300
Excédent (déficit)	8 635 000	(414 900)
Excédent accumulé au 30 juin	17 435 400	8 800 400

### ■ État de la situation financière au 30 juin 2022

	2021-2022	2020-2021
<b>Actifs financiers</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Découvert bancaire	(1 080 700)	4 758 800
Subvention de fonctionnement à recevoir	33 160 600	20 597 000
Subvention d'investissement à recevoir	311 413 200	239 739 700
Subvention à recevoir - financement	2 182 100	2 742 000
Taxes scolaires à recevoir	703 700	968 300
Débiteurs	7 539 800	8 903 100
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>353 918 700</b>	<b>277 708 900</b>
<b>Passifs</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Emprunts temporaires	136 716 900	57 364 400
Créditeurs et frais courus à payer	36 285 400	49 090 500
Subvention d'investissement reportée	283 671 700	209 720 700
Revenus perçus d'avance	1 098 200	772 500
Provision pour avantages sociaux futurs	7 641 700	8 484 700
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	188 534 500	174 785 000
Passif au titre des terrains contaminés	2 182 100	2 742 000

Autres passifs	1 010 300	11 521 100
Total des passifs	657 140 800	514 480 900
Dette nette	(303 222 100)	(236 772 000)
<b>Actifs non financiers</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Immobilisations corporelles	318 307 300	243 569 100
Stock de fournitures	1 885 600	1 783 100
Frais payés d'avance	464 600	220 200
Total des actifs non financiers	320 657 500	245 572 400
Excédent accumulé	17 435 400	8 800 400

### 4.3 Gestion et contrôle des effectifs

#### ■ Répartition de l'effectif en heures

Catégories d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
<b>Personnel d'encadrement</b>	179 021,37	-	179 021,37	112
<b>Personnel professionnel</b>	174 903,11	172,32	175 075,43	128
<b>Personnel enseignant</b>	1 869 416,10	35 740,69	1 905 156,78	2 000
<b>Personnel de bureau, technicien et assimilé</b>	993 998,16	4 378,14	998 376,30	1 208
<b>Ouvriers, personnel d'entretien et de service</b>	162 955,87	8 936,81	171 892,68	181
<b>Total en heures</b>	<b>3 380 294,62</b>	<b>49 227,95</b>	<b>3 429 522,57</b>	<b>3 629</b>

#### ■ Résumé du niveau de l'effectif

<b>Cible établie par le ministre de l'Éducation du Québec (A)</b> Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	3 271 891 heures
<b>Total des heures rémunérées effectuées (B)</b> Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	3 429 522,57 heures
<b>Ampleur du dépassement, s'il y a lieu</b> Calcul : (C) = (B) – (A)	157 631,57 heures
<b>Respect du niveau de l'effectif</b>	Non

Le niveau de l'effectif n'a pas été respecté pour l'année 2021-2022 à la hauteur de moins de 5 % d'augmentation. Cette différence peut s'expliquer, entre autres, par les employés retirés à la maison en isolement dû à la COVID et qui travaillaient en mode de télétravail tandis qu'un employé effectuait le remplacement en présentiel dans la classe.

#### 4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

##### ■ Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	28	6 274 569,20 \$
<b>Total</b>	28	6 274 569,20 \$

#### 4.5 Ressources matérielles et informationnelles

##### 4.5.1 Ressources matérielles

##### ■ Maintien de l'actif immobilier

2021-2022		
Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
1 720 441 \$	2 566 350 \$	7 536 920 \$

##### 4.5.2 Ressources informationnelles

En vertu de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*, le CSSTL applique sa *Politique relative à la sécurité de l'information*. Le CSSTL a notamment recours à des processus formels de sécurité de l'information qui permettent d'assurer la gestion des risques, de l'accès à l'information et des incidents.

Il n'y a aucun événement à signaler pour l'année scolaire 2021-2022.

## 5. Annexes du rapport annuel

### Annexe A - Membres des comités

Nom du comité	Liste des membres	
<b>Comité consultatif de gestion</b>	Nathalie Asselin Marie-Claude Barrette Chantal Beausoleil Sébastien Bédard Manon Brazeau Benoit Brosseau Claude Chainé Guy Coutlée François Cusson France Daoust Annick Demeule Phédra Deslandes Salima Dewany Jean-François Drouin Nadine Francœur Vincent Gauthier Marie-Claire Gosselin Diane Lachance Sylvie Lalonde Pierre-Yves Lecompte Patrick Maisonneuve	Aude Martin Annie McSween Lyne Ménard Hélène Parent François Pelletier Patrice Perreault Martine Pilon Lyne Proulx Martial Proulx Sophie Proulx Nathalie Provost Francys Robidoux Julie Roy Manon Roy Sandra Sheehy Isabelle Ste-Marie Marie-Christine Tessier Jenny Thibault Julie Toutant Éric Viens Marie-France Voisin
<b>Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage</b>	Caroline Bélaïr-Sutliff France Descombes Caroline Dubé Hélène de la Boursodière Geneviève Deschamps Patrick Cholette-Lacasse Marie Legrand Charlène St-Ours Florence Amouan Tanoh Nadine Francœur Isabelle Frenette	Nathalie Krumhorn Isabelle Gariépy François Montpetit Érika Patry Éric Vézina Mababou Kebe Vanina Bonnot Jessie Therrien Annie Racicot Mélanie Gélinas Sonia Lagacé
<b>Comité consultatif de transport</b>	Chantal Beausoleil Francys Robidoux Johanne Hayes Phédra Deslandes Nathalie Asselin	Anik Charbonneau Tommy Thibault Olivier Van Neste Mira Dana
<b>Comité de parents</b>	Caroline Bélaïr-Sutliff Éric St-Jean Mélissa Héreault Martin Galipeau Karine Bouchard François Robert	Pascal Desjardins Exane Saint-Cyr Mathieu Daoust Caroline Robert Alina Florescu Mélanie Jordan

	Éric St-Jean Martin Noël Marc Champagne Isabelle Gobeil Jean Hurtubise Philippe Dauphin Danielle Lessard Mylène Bourassa-Lafrance Benoît Rouleau	Jonathan Labbé Stéphanie Daigneault Sylvain Poirier Mira Dana Charles Moisan Stéphanie Fontaine Julie Piché Yanik Morin
--	--	--

## Annexe B - Rapport du protecteur de l'élève



# RAPPORT ANNUEL DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE

– ANNÉE 2021-2022

## INTRODUCTION

En vertu de l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* : « Le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement au centre de services scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données. Ce rapport doit faire état, de manière distincte, des plaintes concernant des actes d'intimidation ou de violence. »

On trouvera ci-après l'état des activités effectuées par la protectrice de l'élève du Centre de services scolaire des Trois-Lacs (ci-après : « CSSTL »), au titre de l'année 2021-2022. C'est notre neuvième rapport annuel déposé au conseil d'administration du CSSTL.

Nous avons reçu cette année 70 plaintes qui ont été traitées par le bureau du secrétariat général ou par la protectrice de l'élève. L'an passé, nous avons reçu 60 plaintes provenant exclusivement du secteur des jeunes. Vous trouverez au tableau 1 le nombre de plaintes par secteur. La nature des plaintes est variée. Nous avons dénombré plus de 15 motifs différents cette année soit trois de plus que l'an passé. Vous trouverez ci-joint au tableau 2 un résumé de nos interventions.

Nous voulons souligner le travail d'équipe accompli par le Service du secrétariat général et des communications, des directions de service et des directions d'établissement qui travaillent en complémentarité avec la protectrice de l'élève afin de fournir des réponses aux élèves et aux parents qui portent plainte. Ce travail d'équipe permet de trouver des solutions pour le bien des élèves et contribue à leur réussite éducative.

## RAPPORT

Tableau 1 – Nombre et pourcentage de plaintes par secteur

SECTEUR des JEUNES	SECTEUR des ADULTES	TOTAL
67	3	70
96 %	4 %	100 %

Les plaintes proviennent essentiellement du secteur des jeunes. Dans le tableau 2, vous retrouverez les détails selon la nature de la plainte.

Tableau 2 – Nature de la plainte selon le niveau

NATURE DE LA PLAINTÉ	Prim	Phdaa*	Sec	Shdaa*	FG/FP	TOTAL
INTIMIDATION-VIOLENCE	6	1	2			9
ENVERS LA DIRECTION	2					2
SANTÉ-SÉCURITÉ	2		1			3
INSCRIPTION-ADMISSION	2		1		2	5
CLASSEMENT	2	1				3
RÈGLEMENT	2					2
SUSPENSIONS-EXPULSION	1		4			5
TRANSFERT D'ÉCOLE	2					2
ENVERS LES ENSEIGNANTS	2	1	4			7
TRANSPORT SCOLAIRE	3	3	2	3		11
ENVERS LE PERSONNEL	4		1			5
ÉVALUATION	1		3	1		5
DÉCISION ADMINISTRATIVE			1		1	2
SERVICE À L'ÉLÈVE	1	3		1		5
AUTRES (communication et information)	3	1				4
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>70</b>

\* : hdaa – élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

**Jaune : augmentation de plaintes**

**Vert : diminution de plaintes**

**Gris : ajout**

**Aucune couleur : stable**

### ANALYSE DES PLAINTES

Les plaintes continuent de croître. L'impact de la pandémie continue de se faire sentir au secteur des jeunes. Toutefois, il y a eu moins de plaintes touchant la question du masque. Nous notons une légère augmentation d'année en année. En 2017, nous avons 12 plaintes. La pandémie a eu

un effet important sur l'accroissement du nombre de plaintes comme peut le témoigner le paragraphe suivant.

On dénombre 10 plaintes de plus que l'an dernier pour se solder à 70 plaintes. Les plaintes provenant du niveau secondaire régulier sont passées de 10 plaintes à 19 plaintes. En combinant les plaintes provenant des parents d'élèves handicapés au secondaire, le secondaire compose maintenant 34 % des plaintes (24 plaintes sur 70 plaintes) comparativement à l'an passé qui était de 28 % des plaintes (17 plaintes sur 60 plaintes) (Voir tableau 3).

Tableau 3 – Statistiques – plaintes par niveau d'enseignement

<b>PRIMAIRE</b>	<b>SECONDAIRE</b>	<b>FP-FG</b>
<b>43</b>	<b>24</b>	<b>3</b>
<b>62 %</b>	<b>34 %</b>	<b>4 %</b>

Le primaire domine à 62 % des plaintes. Ce n'est pas surprenant. Le nombre d'élèves au préscolaire et primaire se chiffre à 10 372 composant 62 % de la population totale (près de 18 000 élèves tous les secteurs confondus). Le bouche-à-oreille a également effectué son travail au sein du réseau primaire. Les parents nous retrouvent via le site Web du CSSTL ou souvent, par d'autres parents.

#### Le personnel enseignant

La pénurie d'enseignants explique en partie l'augmentation importante des plaintes envers le personnel enseignant. Un parent a même pris à bras-le-corps la question des multiples suppléant.e.s dans les classes, l'absence d'enseignant.e.s légalement qualifié.e.s et les problématiques qui s'en suivent. Le temps nous dira si les jeunes cumulent des retards importants dans leurs apprentissages. On peut présumer que ce sera le cas, hélas!

Le nombre d'inscriptions en enseignement dans nos universités doit augmenter pour combler les besoins criants dans les centres de services scolaires du Québec. Il faut que tous les paliers travaillent à promouvoir la fonction. Il faut également prendre les moyens pour retenir les jeunes enseignant.e.s dans nos milieux. Les centres de services scolaires et ses directions d'établissement devraient mettre en place des moyens pour soutenir les enseignant.e.s en début de carrière. Les statistiques depuis plusieurs années nous démontrent que, dans les cinq premières années, il y a un nombre important de départs. Il faut mettre fin à cette saignée.

#### L'expulsion d'un élève du secteur secondaire

Un élève fut expulsé du CSSTL et les parents ont reçu une lettre à cet effet par la direction générale. Il n'y avait pas d'information écrite informant les parents qu'ils pouvaient contester la décision selon le règlement. Le parent a reçu l'information verbalement.

Nous reconnaissons le droit au CSSTL d'expulser un de ses élèves. Toutefois, nous n'avons pas été mis au courant de la situation avant la décision. Il est difficile d'intervenir lorsque la décision est rendue. Nous espérons qu'à l'avenir, le CSSTL veille à nous informer lorsqu'il y a un événement de même nature qui pourrait entraîner l'expulsion d'un élève du CSSTL et informe le parent de ses options dans le traitement d'un différend par écrit, particulièrement lorsqu'il y a une décision d'une telle portée.

### Santé-sécurité

L'année 2021-2022 est marquée par une diminution des mesures sanitaires. Les plaintes ont également diminué de dix plaintes à trois plaintes. Il n'en tient pas moins que la Covid n'est pas disparue pour autant et sera un défi supplémentaire pour les milieux scolaires dans la gestion des absences et de la transmission du virus. La vigilance devra être maintenue!

Les États-Unis ont publié les résultats des tests nationaux administrés en début d'année 2022 à un échantillon de 14 800 élèves de 9 ans (Presse + du 5 septembre 2022). Le même test a été passé en 2020, juste avant la pandémie. Un écart important est noté en lecture et en mathématique pour les familles moins nanties lors de la fermeture des écoles et la mise en place de l'enseignement à distance. Il y avait déjà des écarts entre les plus performants et les plus faibles mais les élèves plus faibles ont chuté plus rapidement, l'écart se creuse. Nous ne sommes pas à l'abri d'une telle éventualité. Nous croyons qu'il faut demeurer vigilant et analyser les résultats sur une base plus régulière afin de capter les retards scolaires et mettre en place des mesures de récupération. Le retour éventuel à la normale de toutes les évaluations ministérielles sera un moment clé pour prendre acte des retards cumulés.

### Transport

Le CSSTL a augmenté son niveau de service auprès des élèves handicapés et soulignons cet effort de mieux répondre aux besoins de sa population. Toutefois, le regroupement de ces élèves peut entraîner des difficultés pour certains élèves habitant loin de l'école où le service est donné. Un effort est fait pour minimiser la durée du transport.

### Classement

Nous avons fait des démarches auprès des Services éducatifs aux jeunes pour comprendre l'approche pédagogique pressentie pour les classes de langage. Il n'y a pas, à toutes fins pratiques, des classes spécialisées en troubles du langage au secondaire. Le CSSTL privilégie une approche d'intervention précoce auprès de cette clientèle dès la 1<sup>re</sup> année. On constate que le nombre de groupes diminue à chaque cycle du primaire. Les élèves ayant un trouble du langage persistant sont intégrés soit en classe régulière, soit dans une classe ayant des élèves avec des difficultés diverses. Il faudrait faire une analyse si cette approche assure la réussite de ces élèves. Pour ce faire, une analyse des résultats des cinq dernières années à la fin de la 6<sup>e</sup> année des élèves en classe de langage au primaire serait utile et combien de ces élèves ont obtenus leur diplôme d'études secondaires.

### Intervention relative à des cas d'intimidation ou de violence

Au cours de l'année 2021-2022 nous avons reçu neuf plaintes touchant la question de l'intimidation ou de la violence. Toute proportion gardée, le nombre d'événements qui se rend à

notre attention est faible. La plupart des plaintes se règlent assez rapidement. Aucune plainte a généré un avis au conseil d'administration.

## RECOMMANDATIONS

Il y a une nouvelle Loi qui remplace la fonction de protecteur de l'élève et qui crée une nouvelle organisation chapeauté par un protecteur national des élèves. La procédure entourant les diverses étapes pour le traitement d'un différend est appelée à changer. Il y aura moins d'étapes mais plus d'obligation de reddition de compte. Cette nouvelle structure sera mise en place pour la rentrée 2023.

Le règlement actuel du CSSTL comporte cinq étapes mais il est rare qu'on procède ainsi. Le Service du secrétariat général et des communications a le souci de régler le plus rapidement possible les plaintes et nous sommes partenaire de cette démarche. Cela explique la quasi-absence d'avis car on trouve des solutions ou les raisons d'un refus sont bien expliquées ou les manquements au niveau des communications sont corrigés.

À la lumière des analyses présentées nous soumettons les recommandations suivantes :

**Nous recommandons** que la secrétaire générale avise le protecteur de l'élève lorsqu'il y a une recommandation auprès de la direction générale d'expulser un élève des écoles du CSSTL.

**Nous recommandons** que les Services éducatifs aux jeunes analysent les résultats des élèves en 6<sup>e</sup> année et en 5<sup>e</sup> secondaire ayant transités par une classe de langage au primaire durant les cinq dernières années. Cette analyse devrait qualifier l'organisation des classes de langage au CSSTL et la pertinence ou non d'ouvrir des classes de langage au secondaire.

## CONCLUSION

Grâce au travail du Service du secrétariat général et des communications et la coopération des directions d'établissement ou de service, les différends furent traités avec diligence et selon les règlements et les politiques du CSSTL.

Pour terminer, nous désirons souligner de nouveau la précieuse collaboration, au cours de l'année scolaire 2021-2022, de Me Marie-Claude Barrette et M<sup>me</sup> Annick Lafrance du Service du secrétariat général et des communications. Elles travaillent très fort et elles répondent à une multitude de besoins. De nouveaux défis seront au rendez-vous l'an prochain et nous souhaitons que la transition soit harmonieuse lors de l'application de la nouvelle loi sur les protecteurs de l'élève.



Louise Chenard,  
Protectrice de l'élève  
Centre de services scolaire des Trois-Lacs